

Pages de Profils

RÉGION
Nord-Pas de CalaisPICARDIE
LA RÉGION

En 2008, en Nord-Pas-de-Calais et Picardie, les 31 secteurs d'activité de la filière forêt-bois emploient plus de 43 000 salariés. La main d'œuvre, majoritairement masculine, se caractérise par une grande part d'ouvriers. Leur salaire est comparable à celui des ouvriers des autres secteurs d'activité tandis que les salaires des autres catégories socioprofessionnelles y sont plus élevés. La ressource bois locale apparaît faible et la sylviculture peu valorisée. Le sciage-travail du bois, l'ameublement et l'industrie papetière, domaines en difficulté sur la période récente, ont enregistré de fortes baisses d'emploi. À l'inverse, la construction bois et le négoce sont plutôt en expansion.

Vers une filière forêt-bois en Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Delphine Légise

Jean-Christophe Vandeputte

Service études et diffusion

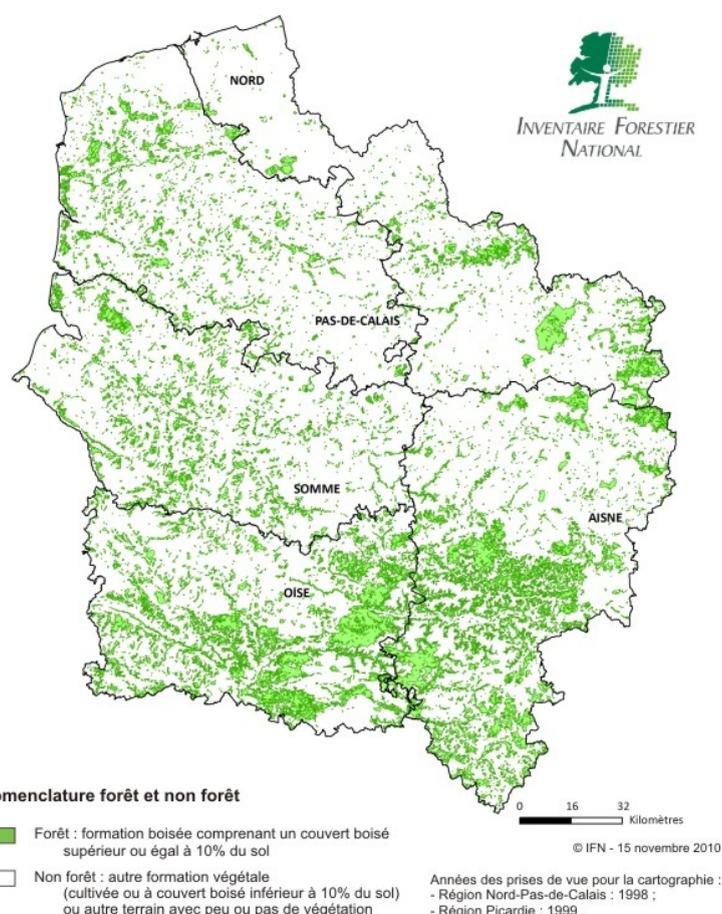
INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - TÉLÉCOPIE : 03 20 62 86 00

Carte 1 : RÉGIONS DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE LA PICARDIE CARTE FORESTIÈRE

Les bois et forêts couvrent 118 000 ha en Nord-Pas-de-Calais et 348 000 ha en Picardie, soit des taux de boisement respectifs de 9,5 % et 17,9 %, nettement inférieurs à la moyenne nationale de 28,6 % [Encadré méthodologique](#). Ces deux régions comptent toutefois des territoires bien associés à la ressource bois comme la Sambre-Avesnois, le sud de l'Aisne et de l'Oise [Carte 1](#) et quatre Parcs naturels régionaux (PNR) sur les 46 existants au niveau national : Cap et Marais d'Opale, Scarpe-Escaut, PNR de l'Avesnois et Oise-Pays de France.

Bien que figurant parmi les régions les moins boisées de France métropolitaine [Carte 2](#), le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie comptent près de 7 000 entreprises d'exploitation forestière, de sciage, de menuiserie ou encore de construction bois soit quelques centaines de plus que d'entreprises de transports et d'entreposage.

Afin de développer la filière dans ces deux régions, un contrat de filière forêt-bois a été signé par les conseils régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie et l'interprofession Nord Picardie Bois [Encadré 3](#). De plus, la Région Nord-Pas-de-Calais a labellisé un pôle d'excellence *Bois* lors du schéma régional de développement économique du 2 décembre 2008 et lancé un plan *Forêt* qui vise à doubler la surface de forêt d'ici 30 ans.



Nomenclature forêt et non forêt

- Forêt : formation boisée comprenant un couvert boisé supérieur ou égal à 10% du sol
- Non forêt : autre formation végétale (cultivée ou à couvert boisé inférieur à 10% du sol) ou autre terrain avec peu ou pas de végétation

© IFN - 15 novembre 2010
Années des prises de vue pour la cartographie :
- Région Nord-Pas-de-Calais : 1998 ;
- Région Picardie : 1999 .

Source : Inventaire Forestier National

UNE RESSOURCE BOIS NON NÉGLIGEABLE EN PICARDIE

En amont de la filière sont regroupées les activités de sylviculture et de récolte forestière [Encadré 1](#). Cette famille d'activités regroupe plus de 1 000 établissements en Picardie et près de 400 en Nord-Pas-de-Calais pour respectivement 650 et 250 salariés [Schéma](#) et [Tableau 4](#). Peu présente en

Nord-Pas-de-Calais, cette famille d'activités est bien implantée en Picardie où elle représente 3,3 % du total des effectifs salariés nationaux. La ressource locale en bois est, en effet, plus importante dans cette région.

La quasi-totalité des établissements de la sylviculture et récolte forestière n'emploie pas ou peu de salariés [Tableau 1](#). La taille

moyenne des établissements employeurs de ce domaine est ainsi de quatre salariés. Parmi les plus grands établissements figure l'Office national des forêts (ONF) qui représente à lui seul le tiers des effectifs du domaine des deux régions.

Tableau 1 : PART DES ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ ET TAILLE MOYENNE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN 2008

Unités : %, nombre

| Domaines de la filière | Part des établissements sans salarié | | | Effectif salarié moyen des établissements employeurs | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|-------------|-----------------------|--|-----------|-----------------------|
| | Nord - Pas-de-Calais | Picardie | France métropolitaine | Nord - Pas-de-Calais | Picardie | France métropolitaine |
| Sylviculture et récolte forestière | 81,6 | 85,2 | 89,1 | 4 | 4 | 6 |
| Sciage et travail du bois | 43,4 | 44,2 | 47,6 | 13 | 15 | 14 |
| Ameublement et agencement | 56,4 | 61,6 | 63,2 | 14 | 17 | 10 |
| Industrie papetière | 21,6 | 12,7 | 24,6 | 57 | 54 | 48 |
| Construction bois | 36,9 | 46,3 | 52,2 | 7 | 6 | 5 |
| Négoce et commerce du bois | 33,1 | 28,5 | 37,0 | 9 | 9 | 9 |
| Ensemble de la filière | 41,7 | 55,9 | 57,8 | 10 | 10 | 9 |
| Ensemble des secteurs d'activité | 56,5 | 56,7 | 62,1 | 14 | 12 | 12 |

Source : Clap au 31/12/2008 (Insee).

TRÈS FAIBLE PRÉSENCE DES ACTIVITÉS DE PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

Domaine de la filière également très lié à la ressource bois locale, les activités de première transformation correspondent essentiellement au sciage et au travail mécanique du bois : rabotage du bois, imprégnation, fabrication de placage, de panneaux de bois, de parquets, de charpentes ou encore d'emballages en bois. Avec 500 établissements au total dans les deux régions et 4 000 postes de travail salariés, ces activités sont globalement peu présentes en Nord-Pas-de-Calais et Picardie comparativement aux autres régions françaises. De plus, entre 2002 et 2007, les effectifs ont eu tendance à baisser notamment en Picardie avec une perte d'un quart des postes de travail salariés

☉ **Tableau 2.** L'une des raisons tient dans la crise de l'emballage, principal débouché pour les entreprises de première transformation du bois.

L'AMEUBLEMENT BIEN REPRÉSENTÉ MAIS EN PERTE DE VITESSE...

Parmi les activités de seconde transformation du bois, figurent la fabrication de meubles de bureau et de magasin, de meubles de cuisine, de sièges d'ameublement d'intérieur ou encore l'agencement de lieux de vente. Ces activités regroupées au sein du domaine ameublement et agencement comptent 900 établissements en Nord-Pas-de-Calais et Picardie et offrent plus de 5 500 postes de travail salariés. Comparativement aux autres régions et au Nord-Pas-de-Calais en particulier, la famille de l'agencement et de l'ameublement apparaît bien présente en Picardie.

Si une majorité d'établissements, 62 % en Picardie et 56 % en Nord-Pas-de-Calais n'emploient pas de salariés, quelques unités dépassent les 250 postes de travail. La taille moyenne des établissements employeurs de cette famille apparaît ainsi plutôt élevée avec 14 salariés en Nord-Pas-de-Calais ou 17 salariés

Encadré 1 : LA FORÊT EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

En 2007, selon le ministère de l'Agriculture, la couverture forestière en Nord-Pas-de-Calais et en Picardie correspond à respectivement 0,8 % et 2,2 % des bois et forêts de France métropolitaine (la superficie globale du Nord-Pas-de-Calais représente 2 % du total national, celle de Picardie 3 %). Les deux tiers de la surface boisée dans la première région et près des trois quarts dans la seconde sont des propriétés privées. En 2009, plus de 50 000 propriétaires forestiers gèrent en moyenne 9,4 ha en Nord-Pas-de-Calais et 9,9 ha en Picardie morcelés en cinq parcelles.

Les bois et forêts des deux régions sont significativement constitués de feuillus dont le chêne et le hêtre, essences nobles, mais se caractérisent par une part importante des peupliers. Le chêne et le hêtre peuvent constituer des essences intéressantes pour l'ameublement et la menuiserie ; le peuplier, en raison d'un cycle de production court qui lui confère un coût de production moindre et de ses caractéristiques mécaniques, pourrait être une essence utile pour l'éco-construction (structure et charpente).

En 2007, les volumes de bois récoltés avoisinent les 350 000 m³ en Nord-Pas-de-Calais et les 1 334 000 m³ en Picardie, soit respectivement 0,9 % et 3,4 % des volumes totaux nationaux (source DRAAF). Par ailleurs, les volumes de bois sciés en 2005 représentent respectivement 72 et 94 milliers de m³ soit 0,7 % et 1,0 % du volume de bois sciés en France métropolitaine. Sur ses 94 milliers de m³, la région picarde scie 36 milliers de m³ de hêtres, 31 de peupliers et 18 de chênes. Sur ses 72 milliers de m³, la région Nord-Pas-de-Calais scie 5 milliers de m³ de hêtres, 52 de peupliers et 6 de chênes. Au global, ces volumes représentent 10 % des hêtres, 22 % des peupliers et 3 % des chênes sciés en France métropolitaine.

L'exploitation locale des bois et forêts en Nord-Pas-de-Calais et Picardie est moins tournée vers le bois d'œuvre qu'en moyenne nationale avec des parts respectives de 49 % et de 47 % comparées aux 58 % métropolitains alors que la ressource en essences nobles, notamment picarde, n'est pas négligeable. Le Nord-Pas-de-Calais possède une spécificité avec une part importante du bois de feu, - 20 % contre 8 % en moyenne nationale -, tandis que la Picardie présente une part plus importante de bois d'industrie - 43 % contre 34 % en moyenne nationale -. Au final, la ressource bois produite localement n'est pas aussi valorisée que ce que l'on pourrait attendre compte tenu des essences présentes.

en Picardie. Cependant, en ne prenant pas en compte les établissements de plus de 250 salariés, la taille des établissements employeurs se rapproche de la moyenne de la filière. Dans le domaine de l'ameublement, comme dans celui du sciage, les effectifs ont nettement diminué entre 2002 et 2007. La concurrence des pays asiatiques et scandinaves explique en partie les difficultés rencontrées par les entreprises de cette famille.

... TOUT COMME L'INDUSTRIE PAPETIÈRE, EN PLEINE RESTRUCTURATION

Au sein des activités de seconde transformation du bois peuvent également se classer la plupart des activités de l'industrie papetière : fabrication de papier et de carton, de carton ondulé, de cartonnages, d'emballages en papier, d'articles en papier à usage sanitaire ou

Tableau 2 : ÉVOLUTION DES NOMBRES DE SALARIÉS ET D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2002 ET 2007

Unité : %

| Domaines de la filière | Picardie | | Nord-Pas-de-Calais | | France métropolitaine | |
|--|---------------|----------------|--------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| | Salariés | Établissements | Salariés | Établissements | Salariés | Établissements |
| Sylviculture et récolte forestière | + 14,5 | /// | + 31,1 | /// | + 14,0 | /// |
| Sciage et travail du bois | - 24,3 | - 12,7 | - 7,7 | + 3,0 | - 10,0 | - 5,6 |
| Industrie papetière | - 24,7 | - 25,0 | - 34,7 | - 7,7 | - 15,0 | - 11,3 |
| Ameublement et agencement | - 20,9 | - 5,5 | - 12,7 | + 2,9 | - 19,9 | - 1,2 |
| Construction | + 19,8 | + 16,9 | + 18,0 | + 18,2 | + 18,5 | + 22,4 |
| Négoce et commerce du bois | + 3,1 | + 13,0 | + 9,0 | + 6,6 | + 10,7 | + 9,6 |
| Ensemble de la filière forêt-bois | - 11,3 | + 5,4 | - 9,1 | + 9,8 | - 3,0 | + 9,8 |

/// : absence de résultats due à la nature des choses.

Champ : tableaux standards et postes non annexes pour les salariés ; tous secteurs hors agriculture pour les établissements

Source : DADS 2002 et 2007, REE Sirene 2000 et 2007 (Insee).

domestique, d'articles de papeterie ou de papiers peints. À noter que la fabrication de pâte à papier, classée dans le domaine de l'industrie du papier, relèverait plutôt de la première transformation du bois et que la pâte en papier en elle-même est généralement importée. Hors sylviculture et sciage, les domaines de la filière forêt-bois ne sont en effet pas dépendants de la ressource bois locale.

L'industrie papetière est, historiquement, très présente en Nord-Pas-de-Calais et Picardie avec une part de 13,6 % du total des effectifs nationaux en 2008. En effet, l'industrie du papier s'est pendant longtemps développée autour de la ressource en peuplier, essence proportionnellement plus présente dans ces deux régions. Les 210 établissements de ce domaine emploient plus de 9 600 salariés. Seuls 13 % des établissements en Picardie et 22 % en Nord-Pas-de-Calais n'ont aucun poste de travail salariés. À l'inverse, plus de 16 % des établissements proposent au moins 100 postes de travail salariés. Parmi les grands noms de l'industrie papetière, on peut citer Stora Enso à Corbehem ou les Cartonneries de Gondardennes près de Saint-Omer en Nord-Pas-de-Calais et DS Smith Kaysersberg près de Beauvais en Picardie.

L'industrie papetière se caractérise par une forte présence des groupes d'entreprises. Plus de 40 % des entreprises de l'industrie papetière du Nord-Pas-de-Calais ou de la Picardie appartiennent ainsi à un groupe dont près de 20 % à un groupe étranger. Contrairement aux domaines du sciage et de l'ameublement, le domaine de l'industrie du papier a déjà entamé sa restructuration qui s'est traduite par une forte baisse des effectifs salariés, une stabilisation du chiffre d'affaires, sachant qu'en 2007, l'industrie papetière a contribué au quart du chiffre d'affaires global de la filière [Sites internet](#), et une productivité du travail élevée comparativement au reste de la filière.

CONSTRUCTION BOIS : UN DOMAINE EN FORT RENOUVELLEMENT

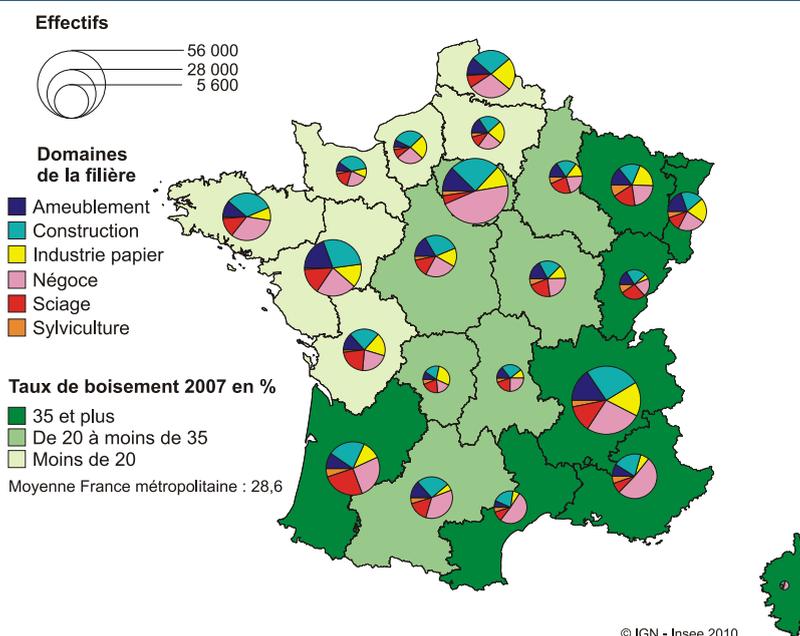
Le domaine de la construction fait partie intégrante de la filière forêt-bois avec les travaux de charpente ou encore les travaux de menuiserie bois et PVC – sans qu'il soit possible de distinguer les établissements qui travaillent le bois des établissements qui travaillent le PVC –. Sont ainsi repris dans le domaine de la construction bois, 3 000 établissements qui emploient près de 11 000 salariés en Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Encadré 2 : UN POIDS DE LA FILIÈRE, PLUTÔT FAIBLE DANS LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES, PLUS ÉLEVÉ DANS LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Globalement en 2009, les taux de création d'entreprises de la filière forêt-bois apparaissent très légèrement inférieurs aux moyennes régionales ou nationale tous secteurs confondus (hors auto-entrepreneurs). De plus depuis 2002, la dynamique de créations d'entreprises est moins prononcée dans la filière qu'en moyenne régionale avec respectivement + 15 % contre + 33 % en Picardie et + 9 % contre + 36 % en Nord-Pas-de-Calais.

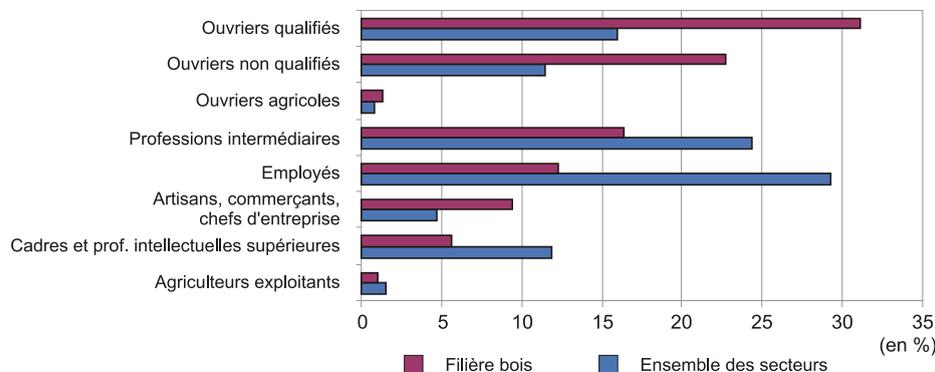
Si, en 2009, la filière forêt-bois représente moins de 3 % du total des créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs), elle regroupe 5 % du total des défaillances d'entreprises. En évolution, la hausse des défaillances y est cependant plus limitée qu'en moyennes régionales tous secteurs confondus et ce contrairement à la tendance nationale. À noter toutefois que la hausse des défaillances porte essentiellement sur les deux années de récession 2008 et 2009 alors que le nombre de défaillances est plutôt stable sur la période 2000-2007.

Carte 2 : LES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE LA FILIÈRE BOIS ET LES TAUX DE BOISEMENT



Source : Clap au 31 décembre 2008 (Insee), (Ministère de l'agriculture et de la pêche).

Graphique : RÉPARTITION DES ACTIFS EN EMPLOI SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



Source : recensement de la population 2007 - exploitation complémentaire (Insee).

Sur la période récente, le domaine de la construction a enregistré des hausses conséquentes du nombre d'établissements et du nombre de postes de travail salariés avec près de + 20 % entre 2002 et 2007. De plus, cette famille se distingue du reste de la filière

forêt-bois régionale par des taux de création et de défaillance élevés, signes d'un grand renouvellement des entreprises [Encadré 2](#).

Encadré 3 : LE CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT-BOIS EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

La filière bois en marche en Nord-Pas-de-Calais et Picardie

Le contrat de filière interrégional a été signé en février 2010 par les conseils régionaux des deux régions et l'interprofession Nord Picardie Bois. Ce document officiel traduit une volonté forte et partagée de tous les acteurs économiques et institutionnels de travailler en synergie pour dynamiser durablement la filière forêt-bois régionale, en conciliant le développement local, l'emploi, les compétences, la préservation des ressources naturelles et le bien-être de la population. Cette démarche collective est symbolisée par la marque *Bois&Vous*.

Des axes de développement stratégiques... déclinés en actions concrètes

Les axes stratégiques de ce contrat ont été définis collectivement entre les professionnels, les organisations professionnelles du secteur forêt-bois membres de l'association Nord Picardie Bois et les Régions Nord-Pas de-Calais et Picardie.

Cinq axes prioritaires sont ainsi identifiés :

- mieux connaître et maîtriser l'utilisation de la ressource mobilisable à l'échelle du territoire ;
- améliorer la durabilité de la gestion forestière, la disponibilité en bois local et la qualité de l'exploitation des bois aujourd'hui et demain ;
- accompagner la création et le développement d'entreprises régionales en vue de la structuration de filières courtes (bois énergie et bois dans la construction) ;
- favoriser l'évolution des emplois, des métiers et le développement des compétences ;
- développer des solutions techniques et technologiques innovantes et fiables.

Le portail Bois&Vous : vitrine et observatoire de la filière forêt-bois

Animé par l'interprofession Nord Picardie Bois, le portail www.bois-et-vous.fr est entièrement dédié à la filière forêt-bois en Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Il offre à ses visiteurs une source importante d'informations sur la filière régionale, ses acteurs et son actualité. Son contenu est régulièrement mis à jour (agenda, articles, publications). Le site propose également un annuaire régional des entreprises de la filière forêt-bois.

DANS LE NÉGOCE, DES EFFECTIFS SALARIÉS NOMBREUX ET EN HAUSSE

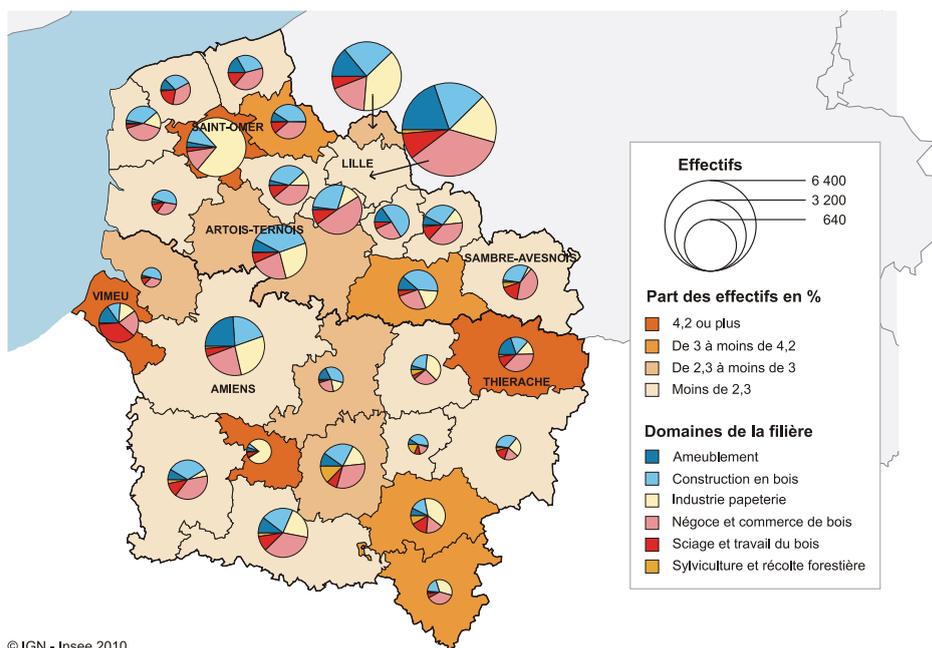
La famille du négoce et commerce du bois reprend les intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction, le commerce de gros inter-entreprises de bois et de matériaux de construction et le commerce de détail de meubles. Les 2 000 établissements picards et nordistes emploient près de 12 000 salariés. Seuls 29 % des établissements en Picardie et 33 % en Nord-Pas-de-Calais ne comptent aucun poste de travail salarié.

Les activités du domaine du négoce sont implantées sur l'ensemble du territoire national et ne constituent pas une spécialité du Nord-Pas-de-Calais ou de la Picardie. Comme dans le domaine de la construction, le négoce a enregistré une hausse des effectifs salariés entre 2002 et 2007. D'une part, la prise en compte de grandes enseignes de la distribution commercialisant des produits bois peut expliquer une partie de ces hausses. D'autre part, du fait de nombreux flux, en particulier internationaux, de bois et de produits en bois (Encadré 1), la place du négoce grandit et la filière se tertiarise.

FILIÈRE FORÊT-BOIS : PLUS DE 43 000 POSTES DE TRAVAIL SALARIÉS EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

En prenant en compte l'ensemble des domaines décrits précédemment, la filière forêt-bois regroupe 3 300 établissements en Picardie qui

Carte 3 : LES EFFECTIFS DE LA FILIÈRE BOIS PAR ZONE D'EMPLOI



Source : CLAP au 31 décembre 2008 (Insee)

emploient 15 000 salariés et 4 650 établissements en Nord-Pas-de-Calais employant 28 100 salariés. La part de la filière forêt-bois dans les effectifs régionaux totaux atteint ainsi 2,5 % en Picardie et 2,1 % en Nord-Pas-de-Calais.

Au sein des deux régions, la métropole lilloise concentre près du quart des effectifs totaux de la filière, soit une part de trois points inférieure à celle de l'ensemble des effectifs salariés du Nord-Pas-de-Calais

et de Picardie. La part de la filière forêt-bois dans le total des activités est proportionnellement plus importante dans les zones de Santerre-Oise, Vimeu, Thiérache, Saint-Omer où elle dépasse les 4,0 % contre 2,3 % en moyenne, et dans une moindre mesure dans les zones de Château-Thierry, Soissons ou Flandre-Lys (Carte 3).

MÉTHODOLOGIE

De l'arbre aux produits finis, la filière forêt-bois est constituée d'activités allant de la sylviculture à l'ameublement en passant par exemple par le négoce. Pour définir plus précisément la filière forêt-bois, 31 activités de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.2) ont été retenues et regroupées en six domaines : sylviculture et exploitation forestière, sciage et travail du bois, industrie papetière, ameublement, construction, négoce. Le bois énergie, domaine stratégique pour la filière forêt-bois, n'a pu être isolé. Les codes NAF qui ont trait au bois énergie se retrouvent dans les familles sciage, ameublement et négoce.

Les différentes activités retenues entretiennent toutefois un lien plus ou moins étroit avec la ressource bois et en particulier avec la ressource bois locale [Schéma](#). Ainsi, en Nord-Pas-de-Calais et Picardie, les familles les plus liées à la ressource bois regroupent peu d'effectifs salariés alors que comparativement les familles les moins liées à la ressource bois locale, telles que la construction ou l'industrie papetière, comptent de nombreux salariés.

Tableau 4 : NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL SALARIÉS DE LA FILIÈRE BOIS PAR FAMILLE ET PAR RÉGION

Unité : nombre

| Domaine de la filière forêt-bois ⁽¹⁾ | Picardie | Nord-Pas-de-Calais |
|---|---------------|--------------------|
| Sylviculture et récolte forestière | 655 | 257 |
| Sciage et travail du bois | 1 599 | 2 351 |
| Ameublement et agencement | 2 344 | 3 271 |
| Construction bois | 3 336 | 7 610 |
| Industrie du papier | 3 373 | 6 257 |
| Négoce et commerce du bois | 3 540 | 8 341 |
| Filière forêt-bois | 14 847 | 28 087 |

Note : Les zones de données grisées correspondent à une spécificité (supérieure à 110) de l'activité régionale par rapport au total national.

(1) : La liste des codes d'activité détaillés de la filière est consultable sur le site internet de l'Insee.

Source : Clap au 31/12/2008 (Insee).

À ces activités constituant le cœur de la filière forêt-bois, peuvent être ajoutés huit secteurs correspondant à des activités ayant un lien avec la ressource bois – mais pas uniquement – sans que la part du bois puisse être évaluée précisément. À titre d'exemple, la part du bois est estimée entre 5 % et 8 % du coût total d'un chantier de BTP. Si l'on ajoute aux activités du cœur de la filière, la réparation de meubles et d'équipements du foyer, la construction de maisons individuelles, de navires et de structures flottantes, les travaux de revêtement des sols et des murs, la fabrication de machines pour les industries du papier et du carton et le commerce de détail de charbons et combustibles, la filière forêt-bois emploie au total 20 150 salariés en Picardie et 43 300 salariés en Nord-Pas-de-Calais. D'autres activités – transports de marchandises, architecture ou aménagement paysager – ont été écartées du périmètre d'étude dans la mesure où la part de professionnels exerçant dans une activité liée au bois est encore plus difficile à estimer.

Si la filière forêt-bois reprend l'ensemble des activités qui concernent le matériau bois, les essences de bois produites sur un territoire ne sont pas nécessairement celles qui seront mises en valeur sur ce territoire par les entreprises de première ou seconde transformation du bois. Ainsi, de nombreux flux de matières premières sont associés à la filière forêt bois [Schéma](#) qui ne seront pas analysés dans la présente étude. Seules les activités de la filière forêt-bois présentes en Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont été retenues.

Sources utilisées :

- Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) au 31/12/2008;
- Déclaration annuelle de données sociales (DADS) 2002 à 2007;
- Recensement de population 2007, exploitation complémentaire;
- Fichier complet unifié de Suse (Ficus) 2003 et 2007;
- Répertoire Sirene (REE Sirene), fichier des créations d'entreprise 2000 à 2009 ;
- Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) 2000 à 2009.

UNE MAJORITÉ D'HOMMES, UN ÂGE MOYEN DE 39 ANS

La part des hommes est très élevée dans la filière forêt-bois : 80 % environ contre 54 % dans l'ensemble de la population active occupée en 2007. Le domaine de la construction est le plus masculin de la filière avec des parts supérieures à 90 %, celui du négoce le moins masculin avec des parts proches des 70 %. La filière forêt-bois n'est cependant

pas la plus masculinisée. À titre de comparaison, la part des hommes atteint 88 % en moyenne dans l'industrie automobile.

L'âge moyen des personnes en emploi dans la filière avoisine les 39 ans, résultat proche de la moyenne tous secteurs d'activité confondus. Dans la sylviculture et l'industrie du papier, l'âge moyen est un peu plus élevé avec 41 ans ; dans la construction, un peu plus faible avec 37 ans. Globalement en 2007, 23 % de l'ensemble des actifs de la filière en Picardie et 19 % en Nord-Pas-de-Calais

ont 50 ans ou plus contre 21 % en moyenne nationale. Inversement, près de 24 % de ces actifs ont moins de 30 ans quel que soit le niveau géographique.

La part des 50 ans ou plus est plus élevée parmi les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés : 33 % en Picardie, 37 % en Nord-Pas-de-Calais contre 39 % en moyenne nationale. À noter qu'en Picardie, cette part est de cinq points inférieure à la moyenne tous secteurs confondus.

Les actifs occupés de la filière sont majoritairement en emploi salarié sans limite de durée, à plus de 80 % dans les deux régions, là encore comme c'est le cas en moyenne de la population active régionale. La part des non salariés n'est pas négligeable avec 10 % et ce, en particulier dans la sylviculture où elle avoisine les 30 % et dans la construction où elle est proche de 20 %.

PLUS DE LA MOITIÉ DES PROFESSIONNELS SONT OUVRIERS

L'emploi total dans la filière forêt-bois se caractérise par une part d'ouvriers – qu'ils soient qualifiés, non qualifiés ou agricoles – supérieure à 50 % [Graphique](#). Seule la famille du négoce affiche une part d'ouvriers de 30 %, et se caractérise par une plus grande part des professions intermédiaires et des employés. La famille de la sylviculture se distingue des autres domaines de la filière par une part d'agriculteurs exploitants de plus de 25 % et d'ouvriers agricoles de près de 35 %.

Les cinq principales professions exercées dans la filière forêt-bois sont ainsi : menuisiers qualifiés du bâtiment, ouvriers qualifiés de scierie et menuiserie, ouvriers non qualifiés second œuvre du bâtiment, artisans menuisiers et ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement. Assez logiquement, la part des diplômés d'un CAP est plus élevée de 7 à 8 points dans la filière qu'en moyenne régionale tous secteurs confondus. La part des sans diplôme apparaît également plus importante dans la filière qu'en moyenne tous secteurs confondus et ce notamment en Picardie du fait d'une plus grande part d'ouvriers agricoles non diplômés : respectivement 23 % contre 16 % dans cette région. Inversement, la part des diplômés du supérieur est en retrait dans la filière avec une part moyenne de 14 % contre 28 % dans l'ensemble de la population en emploi.

DES SALAIRES EN APPARENCE INFÉRIEURS

En 2008, le salaire horaire net moyen est de 11,9 euros dans la filière forêt-bois, soit légèrement moins qu'en moyenne régionale tous secteurs confondus avec 12,5 euros [Tableau 3](#). Cet écart est dû à la structure des salariés par catégorie sociale et en particulier à une forte présence des ouvriers. Si le salaire horaire net moyen des ouvriers est équivalent à celui des ouvriers tous secteurs d'activité confondus, celui des autres catégories sociales est supérieur dans la filière forêt-bois à ce qu'il est en moyenne régionale.

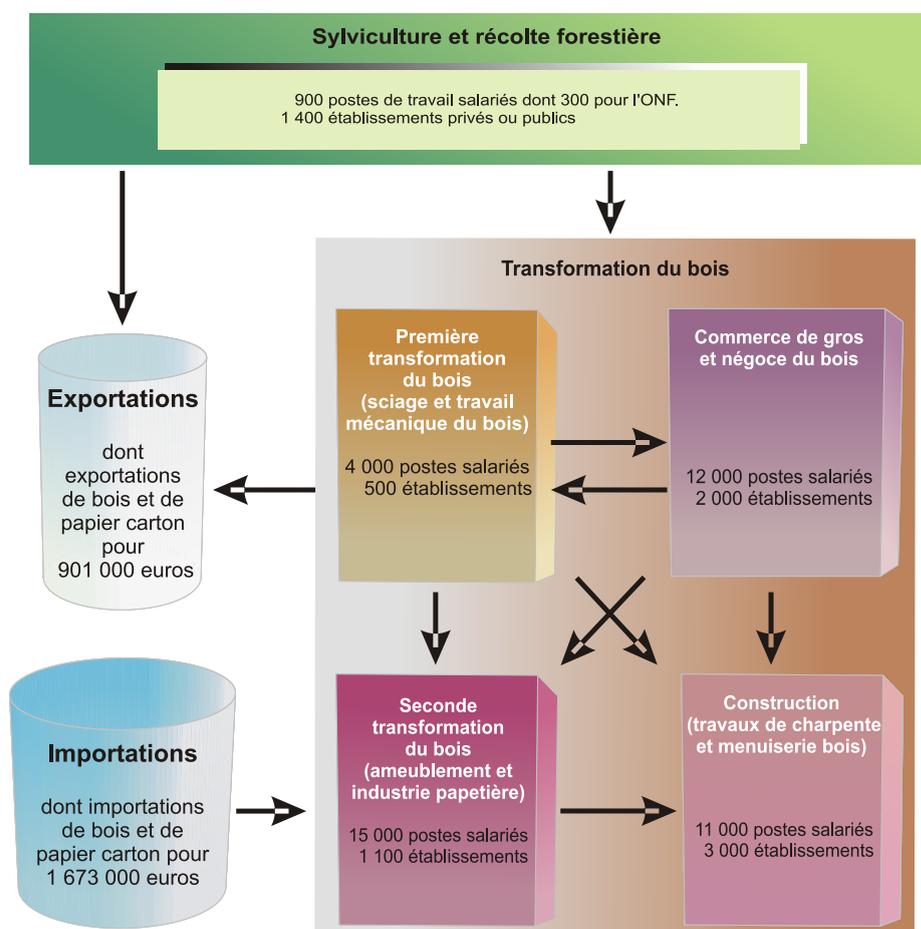
Tableau 3 : SALAIRE HORAIRE NET MOYEN PAR CATÉGORIE SOCIALE (ENSEMBLE NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE)

Unité : euros

| Catégorie sociale | Filière forêt-bois | Ensemble des activités |
|---|--------------------|------------------------|
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 23,7 | 23,1 |
| Professions intermédiaires | 14,5 | 13,4 |
| Employés | 9,9 | 9,5 |
| Ouvriers qualifiés | 10,2 | 10,3 |
| Ouvriers non qualifiés | 8,7 | 8,7 |
| Ensemble | 11,9 | 12,5 |

Source : DADS 2008 (Insee).

Schéma : DESCRIPTION SIMPLIFIÉE DE LA FILIÈRE BOIS EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE EN 2008



Source : Clap au 31/12/2008 (Insee), données CAF/FAB 2009 (Douanes françaises).

En conclusion, bien que les taux de boisement soient relativement faibles en Picardie et Nord-Pas-de-Calais comparativement à d'autres régions françaises, la superficie forestière est en croissance. En moyenne dans ces deux régions, elle a augmenté de 380 hectares par an soit une hausse de + 5 % en 15 ans. La ressource locale est de qualité, avec une part prépondérante d'essences nobles, mais semble sous-exploitée. En effet, les principaux débouchés sont actuellement le bois de feu et le bois d'industrie alors que les essences locales pourraient être mieux valorisées en bois d'œuvre. Cette meilleure

valorisation de la ressource locale permettrait notamment une restructuration de la filière dès la première transformation et ce jusqu'à la menuiserie ou au bois construction et notamment à l'éco-construction. Parmi les perspectives de développement, figurent également les activités liées au bois énergie avec par exemple l'accent mis sur les chaudières à bois et le chauffage bois granulé. Soutenue par les pouvoirs publics [Encadré 3](#), la filière forêt-bois se doit à l'avenir de développer de véritables synergies entre domaines pour passer d'une juxtaposition d'activités à une véritable logique de filière intégrée.

DÉFINITIONS

Le **taux de boisement** est le rapport entre la surface boisée d'une région et sa superficie. Est considéré comme boisé tout terrain d'au moins 5 ares, peuplé par des espèces forestières susceptibles d'atteindre à l'âge adulte une hauteur de 5 m ou plus et où le taux de couvert des arbres est au moins de 10 %. Les peupliers dont la culture se rapproche plus d'une production agricole participent à la superficie boisée.

Le **taux de création (défaillances) d'entreprises** est le rapport entre le nombre de créations (défaillances) d'entreprises une année donnée et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette année.

Une entreprise est en situation de **défaillance** à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement. Il ne faut cependant pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent que 20 % environ des cessations.

L'indice de **spécificité** est le rapport entre une proportion sur un territoire d'étude (par exemple la région) et cette même proportion sur un territoire de référence (par exemple le niveau national). Supérieur à 110 (respectivement inférieur à 90), l'indice de spécificité témoigne d'une surreprésentation de l'activité économique du territoire d'étude (respectivement d'une sous-représentation) par rapport au territoire de référence.

Pour en savoir plus

- « Mémento de la statistique agricole », édition 2010, Agreste, Agreste Nord-Pas-de-Calais, juillet 2010 et Agreste Picardie, septembre 2010.
- « La filière bois en Midi-Pyrénées », CRCI, Dossiers sectoriels 2010.
- « La filière bois : panorama des secteurs d'activité », Insee, Insee Alsace, *Chiffres pour l'Alsace*, n°1, février 2009.
- « La filière bois en Pays de la Loire », Insee, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n°30, mai 2008.
- « Le bois en chiffres », Sessi, édition 2008.
- « L'industrie papetière en chiffres », Sessi, édition 2008.
- « La filière bois française », Rapport Juillot, Assemblée Nationale, juin 2003.

Sites internet

- @ Portail « Bois et Vous » : www.bois-et-vous.fr
- @ Insee : www.insee.fr
- @ ONF (Office national des forêts) : www.onf.fr
- @ IFN (Inventaire forestier national) : www.ifn.fr
- @ Agreste (Statistique agricole) : www.agreste.agriculture.gouv.fr
- @ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nord-Pas-de-Calais : www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr
- @ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Picardie : www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr
- @ SESSI (Service d'études des stratégies et des statistiques industrielles) : www.sessi.fr
- @ Portail des forestiers privés : www.foretprivedefrancaise.com
- @ www.insee.fr > Publications > Pages de Profils > Pages de Profils n°84 > données complémentaires

Ont contribué à la réalisation de l'étude :

Insee Nord - Pas-de-Calais,
Gaëlle Leruse et Cyrielle Vannieuwenhuyse (Nord Picardie Bois),
Stéphane Humbert (Région Nord - Pas de Calais),
Rina Pétrequin et Nicolas Weiszrock (Région Picardie).

Ont participé au suivi de l'étude :

Insee Picardie,
CCIR Nord-Pas-de-Calais.

Directeur de la publication : Daniel HUART
Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE
Service Statistique : François CHEVALIER
Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE
Correcteur réviseur : Christian DE RUYCK
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT

Graphistes : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE, Lambert WATRELOT

CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Février 2011 - © Insee - Code Sage PRO108420

Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61